

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN

CAUSE TARIFAIRE 2000

R-3426-99

PREUVE EN CHEF :

RESSOURCES HUMAINES

TÉMOIN :

JACQUES CHARRON

1 En mars 1999, l'entreprise a procédé à la réorganisation des secteurs Exploitation et
2 Ventes et Marketing. Dans le contexte du « Défi excellence », notre recherche constante
3 d'amélioration de la qualité et de l'efficacité de nos services nous a amenés à revoir les
4 structures de ces secteurs.

5
6 L'objectif de cette restructuration était simple : il permettra de mieux comprendre la
7 spécificité et les préoccupations des régions et de nous rapprocher davantage de nos
8 clients actuels et potentiels dans le but de mieux connaître et de mieux anticiper leurs
9 besoins et leurs désirs et ainsi de mieux les servir.

10
11 Notre détermination à percer davantage le marché résidentiel et à développer de
12 nouveaux projets d'extension du réseau de distribution exigeait une telle approche
13 stimulante, dynamique où chacun de nos gestes devient plus ciblé, plus stratégique, plus
14 efficace. Cette restructuration nous permettra d'atteindre de plus hauts niveaux
15 d'excellence, tant du point de vue des ventes que de l'exploitation de nos réseaux.

16
17 Au cours des prochaines années, la culture de l'entreprise est appelée à changer. L'essor
18 d'une mentalité commerçante axée sur la satisfaction du client, et la reconnaissance de
19 notre clientèle quant à la performance et la compétitivité de nos services, sont essentiels
20 à notre pénétration du marché résidentiel et au maintien de nos marchés traditionnels
21 (commercial et industriel).

22
23 La pièce SCGM-2, doc. 2 vous présente l'organigramme de la haute direction de SCGM.
24 Les cadres supérieurs de l'entreprise totalisent trente-deux personnes dont un président,
25 sept vice-présidents, vingt-trois directeurs et un secrétaire corporatif.

26
27 La pièce SCGM-2, doc. 3 présente le statut des postes au 1^{er} octobre 1999 ainsi que
28 celui que nous anticipons au 30 septembre 2000. Cette pièce est structurée de
29 manière à faire ressortir les additions et les réductions de personnel entre les deux
30 périodes par secteur d'activité. Vous trouverez de plus, pour chacun des secteurs, les
31 notes explicatives qui identifient les raisons des ajouts et des réductions de postes.

32
33 Quant à la pièce SCGM-2, doc. 4, elle présente le statut des postes imputés à
34 l'exploitation au 30 septembre 1999 et au 30 septembre 2000. Il est important de se
35 rappeler que ces données constituent un statut des postes au début et à la fin de
36 l'année tarifaire et non pas le plan de main d'œuvre moyen de l'année tarifaire 2000
37 qui supporte la justification des salaires aux dépenses d'exploitation.

1 **AUGMENTATIONS SALARIALES PRÉVUES AU BUDGET DE L'ANNÉE TARIFAIRE 2000**

2
3 Pour les fins de la préparation de nos prévisions de salaires pour l'année tarifaire 2000,
4 nous avons prévu des augmentations de l'ordre de 2 % pour l'ensemble de notre main
5 d'œuvre. Il faut rappeler que notre main d'œuvre est constituée à 34,9 % de membres du
6 syndicat des employés de Gaz Métropolitain Inc-CSN (SEGMI.CSN), à 27,9 % de
7 membres du syndicat des employés et employées professionnel-les et de bureau section
8 locale 463 (U.I.E.P.B.), de 3,5 % de membres du syndicat des représentants U.I.E.P.B. et
9 de 33,7 % du personnel cadres.

10

11

12 **AVANTAGES SOCIAUX POUR L'ANNÉE TARIFAIRE 2000**

13

14 La pièce SCGM-2, doc. 5 présente les résultats réels (10/ 2) 1999 et la prévision pour
15 l'année tarifaire 2000 des dépenses reliées aux avantages sociaux ainsi que des
16 explications sur les écarts importants entre les deux périodes.